



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil régional spécial :

N° NV15 - JUIN 2015

SOMMAIRE

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

2015166-0005 - décision portant délégation de signature en matière de ressources humaines

2015166-0006 - décision portant délégation de signature en matière d'achats et de marchés publics

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

2015160-0019 - Arrêté portant subdélégation de signature par Monsieur André SANCHEZ, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (Avenant n° 1)



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° 2015166-0005

Signé le lundi 15 juin 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952 ;
- Vu le règlement intérieur du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Décide :

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à Monsieur Etienne GUYOT, Directeur général, à effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement, à la gestion et à la mise à pied à titre conservatoire, des agents exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste.

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 2

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, Directeur général adjoint en charge des ressources humaines, à effet de signer, pour l'ensemble des agents de la CCIR :

1. les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste ;
2. les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la CCIR ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité ;
3. les réquisitions des agents dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens ;
4. les conventions de détachement ou de mise à disposition ;
5. les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire ;
6. les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail de quelque nature que ce soit ;
7. les décisions individuelles concernant le Fonds Social ;
8. les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage de quelque nature que ce soit ;

9. les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des CCI ;
10. les décisions portant admission à la retraite ;
11. les décisions individuelles relatives à l'application du règlement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la CCIP ;
12. les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du RSAV au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Luc NEYRAUT, Jean-François ROMANET-PERROUX, Directeur, Adjoint au DGA en charge des ressources humaines, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives aux agents exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite ;
- les conventions de stage ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité ;

| NOM | FONCTION | EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT | |
|--------------------|---|---------------------------------------|--|
| | | NOM | FONCTION |
| Jean-Luc NEYRAUT | Directeur général adjoint en charge de l'administration générale | | |
| Xavier CORNU | Directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation | Richard SKRZYPCZAK Michel REVERSAT | Directeur, adjoint au DGA en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation Secrétaire général de la DGA –ERF |
| Jean-Claude SCOUPE | Directeur général adjoint en charge de l'appui aux entreprises | | |
| Pascal MORAND | Directeur général adjoint en charge des études et de la mission consultative | Anne GALITZINE | Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC |
| Gilles DABEZIES | Directeur général adjoint en charge des actions internationales et européennes | Remy ARTHUS | Directeur du développement international des entreprises |

ARTICLE 4

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la CPR, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite ;
- les conventions de stage ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

| NOM | FONCTION | EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|---|
| | | NOM | FONCTION |
| Claudine DAGNET | Directeur général délégué départemental de la CCI Paris | Denis DANG | Responsable administration finances logistique |
| Didier BOUVELLE | Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles -Yvelines | Christian BOYER | Directeur Adjoint au DGDD |
| Laurent TRILLES | Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine | Anne BARRIERE-L'ETENDARD | Responsable administration, finances et ressources humaines |
| Tristan GILLOUARD | Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis | Alain BEAUMONT | Directeur Adjoint au DGDD |
| Géraldine FROBERT | Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne | Laurence AVELINE-BAILLY | Directeur Adjoint au DGDD |
| BERNARD CAYOL | Directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise | Odette de AZEVEDO | Directeur Adjoint au DGDD |
| Jean DESTRIKATS | Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures | Daniel RAMAGE Philippe DO NGOC | Directeur délégué aux affaires régionales Responsable du pôle affaires réglementaires et électorales |
| Olivier BEAUNAY | Directeur de la communication | | |
| Dominique CHARNEAU | Inspecteur général | Brigitte POIRE-MARAUX | Adjoint à l'inspecteur général |
| Michèle HABY-ARLEN | Directeur de la stratégie, du plan et de la gestion des risques | | |
| Thierry LAURENT | Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage | Antoine DEVE | Directeur adjoint |
| Valérie HENRIOT-LE METAYER | Directeur des finances et du contrôle de gestion | Mathieu BOULANGER | Directeur adjoint |
| Geoffroy SOULEZ | Directeur des services généraux | Georges DAUBRESQUE | Directeur adjoint |
| Yves SOUBIGOU | Directeur du pilotage du système d'information | Marie-Céline DORS | Responsable du département pilotage et support de la filière |
| Marianne CONDE-SALAZAR | Directeur des relations internationales de la DGA ERF | Franck DESROCHES | Adjoint au Directeur |
| Philippe REGIMBART | Directeur des admissions et concours | Xavier COVILLE | Adjoint au Directeur de la DAC |
| Bernard RAMANANTSOA | Directeur général de HEC Paris | Olivier MOREAU | Secrétaire général |
| Frank BOURNOIS | Directeur général de ESCP-EUROPE | Hervé DUFOORT | Secrétaire général |
| Dominique PERRIN | Directeur général de ESIEE | Henry-Frédéric DAIN | Secrétaire général |
| Anne STEFANINI | Directeur de NOVANCIA | Thierry ARNAUD | Secrétaire général |
| Yves PORTELLI | Directeur des Gobelins | Murielle CHEVALIER | Secrétaire général |
| Christophe MERCADIER | Directeur de TECOMAH | Frédérique BONLIEU | Directeur adjoint |
| Chantal FOUQUE | Directeur de LA FABRIQUE | Mathieu ROSTAING | Secrétaire général |
| Bruno GARDET | Directeur du CFI | Valdemar RIBEIRO | Secrétaire général |
| Geoffroy SOULEZ | Directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage | Georges DAUBRESQUE | Directeur adjoint des services généraux |
| Bruno de MONTE | Directeur de FERRANDI | Grégoire AUZENAT | Directeur adjoint chargé de l'administration générale |
| Denis POULAIN | Directeur du CFA UPMC | Gilles CORDURIE | Responsable pédagogique |

| | | | |
|----------------------|--|-------------------------|--------------------|
| Cécile MONTIER | Directeur du Groupe ISIPCA | Pierre ERNESTY | Secrétaire général |
| Gilbert DEUNF | Directeur de l'ITESCIA | Sylvie LELONG-RAMBUR | Secrétaire général |
| Véronique DAUBENFELD | Directeur de SUP de V | Laurent PERNA | Secrétaire général |
| Frédéric MANCINI | Directeur de GESCIA | Estelle DUFLOT | Secrétaire général |
| Eric DENOUX | Directeur du groupe SUD YVELINES | Lionel LE DEZ | Secrétaire général |
| Laurent PLAS | Directeur de l'ITEDEC | Sabrina FAINELLI | Secrétaire général |
| Michaël ETIENNE | Directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN | | |
| Stéphane LE MEN | Directeur de l'INHAC | Brigitte DUCHENE | Secrétaire général |
| Richard BENAYOUN | Directeur du patrimoine et de l'immobilier | Pierre-Lionel BREVINION | Directeur adjoint |
| Jeanne-Marie DUMON | Directeur des achats par intérim | | |
| Didier ISRAEL | Directeur juridique | | |

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 15 juin 2015



 Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° 2015166-0006

Signé le lundi 15 juin 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le code de marchés publics ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 ;

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à Michèle HABY-ARLEN, Directeur de la stratégie, plan et gestion des risques, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les accords-cadres et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

ARTICLE 2

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, Directeur général adjoint en charge de l'administration générale, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les accords-cadres et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Jeanne-Marie DUMON, Directeur, adjoint au Directeur général adjoint en charge de l'administration générale, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3

De donner délégation de signature à Bernard RAMANANTSOA, Directeur général de HEC Paris, dans la limite de ses attributions, à effet de signer les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés.

En cas d'absence ou d'empêchement, Olivier MOREAU, Secrétaire général de HEC Paris, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4

De donner délégation de signature à Jeanne-Marie DUMON, Directeur des achats par intérim, à effet de signer tous les accords-cadres et les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 90.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur exécution pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

ARTICLE 5

De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, Directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT et tous les accords-cadres et les marchés de travaux et de prestations de services associées d'un montant inférieur à 90.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Pierre-Lionel BREVINION, Directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 6

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, Directeur juridique à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de prestations juridiques d'un montant inférieur à 15.000 € HT pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, Claude COILLARD-CHABIR, Responsable du service contentieux privé, appui juridique aux chambres de commerce et d'industrie départementales, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 7

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT ;
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, d'ingénierie de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'études de cas et de matériels à usage sportif et récréatif d'un montant inférieur à 90.000 € HT ;
- marchés d'un montant inférieur à 90.000 € HT conclus sur le fondement d'un accord-cadre (marchés subséquents)

| NOM | FONCTION | En cas d'absence ou d'empêchement | |
|--|---|-----------------------------------|---|
| | | NOM | FONCTION |
| Chambres de commerce et d'industrie départementales | | | |
| Claudine DAGNET | Directeur général délégué départemental de la CCI Paris | Denis DANG | Responsable administration finances logistique |
| Didier BOUVELLE | Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines | Christian BOYER | Directeur adjoint au DGDD |
| Laurent TRILLES | Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine | Anne BARRIERE-L'ETENDARD | Responsable administration, finances et ressources humaines |
| Tristan GILLOUARD | Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis | Alain BEAUMONT | Directeur adjoint au DGDD |
| Géraldine FROBERT | Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne | Laurence AVELINE-BAILLY | Directeur adjoint au DGDD |
| Bernard CAYOL | Directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise | Odette de AZEVEDO | Directeur adjoint au DGDD |

Directions rattachées à la direction générale

| | | | |
|----------------------------|--|---|---|
| Jean DESTRI BATS | Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures | Françoise DELPUECH Daniel RAMAGE Philippe DO NGOC | Responsable du département gestion Directeur délégué aux affaires régionales Responsable du pôle affaires réglementaires et électorales |
| Olivier BEAUNAY | Directeur de la communication | | |
| Dominique CHARNEAU | Inspecteur général | Brigitte POIRE-MARAUX | Adjoint à l'inspecteur général |
| Thierry LAURENT | Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage | Antoine DEVE | Directeur adjoint |
| Valérie HENRIOT-LE METAYER | Directeur des finances et du contrôle de gestion | Mathieu BOULANGER | Directeur adjoint |

Directions générales adjointes et directions rattachées

| | | | |
|------------------------|---|---------------------------------------|---|
| Jean-Luc NEYRAUT | Directeur général adjoint en charge des ressources humaines | Jean-François ROMANET-PERROUX | Directeur, Adjoint au DGA en charge des ressources humaines |
| Xavier CORNU | Directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation | Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK | Secrétaire général de la DGA-ERF Directeur, Adjoint du DGA en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation |
| Philippe REGIMBART | Directeur des admissions et concours | Xavier COVILLE | Adjoint au Directeur de la DAC |
| Marianne CONDE-SALAZAR | Directeur des relations internationales de la DGA ERF | Franck DESROCHES | Adjoint au Directeur |
| Gilles DABEZIES | Directeur général adjoint en charge des actions internationales et européennes | Rémy ARTHUS | Directeur du développement international des entreprises |
| Pascal MORAND | Directeur général adjoint en charge des études et de la mission consultative | Anne GALITZINE | Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC |
| Jean-Claude SCOUPE | Directeur général adjoint en charge de l'appui aux entreprises | Christophe PERRET | Chargé de mission |
| Geoffroy SOULEZ | Directeur des services généraux | Georges DAUBRESQUE | Directeur-adjoint des services généraux |
| Yves SOUBIGOU | Directeur du pilotage du système d'information | Pascal JACQUIN Marie-Céline DORS | Directeur-adjoint Responsable du département pilotage et support de la filière |

Ecoles

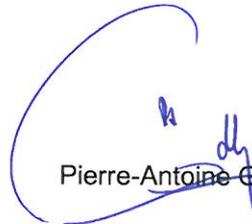
| | | | |
|----------------------|--|--|---|
| Frank BOURNOIS | Directeur général de ESCP-EUROPE | Hervé DUFOORT | Secrétaire général |
| Dominique PERRIN | Directeur général de ESIEE | Henry-Frédéric DAIN | Secrétaire général |
| Anne STEFANINI | Directeur de NOVANCIA | Thierry ARNAUD | Secrétaire général |
| Yves PORTELLI | Directeur des Gobelins | Murielle CHEVALIER | Responsable département, finances, contrôle, logistique informatique achats |
| Christophe MERCADIER | Directeur de TECOMAH | Agnès GRANDJEAN | Secrétaire général |
| Chantal FOUQUE | Directeur de LA FABRIQUE | Mathieu ROSTAING | Secrétaire général |
| Bruno GARDET | Directeur du CFI | Valdemar RIBEIRO | Secrétaire général |
| Geoffroy SOULEZ | Directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage | Georges DAUBRESQUE | Directeur-adjoint des services généraux |
| Bruno de MONTE | Directeur de FERRANDI | Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE | Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements |
| Denis POULAIN | Directeur du CFA UPMC | Gilles CORDURIE | Responsable pédagogique |
| Cécile MONTIER | Directeur du Groupe ISIPCA | Pierre ERNESTY | Secrétaire général |
| Gilbert DEUNF | Directeur de l'ITESCIA | Sylvie LELONG-RAMBUR | Secrétaire général |
| Véronique DAUBENFELD | Directeur de SUP de V | Laurent PERNA | Secrétaire général |
| Frédéric MANCINI | Directeur de GESCIA | Estelle DUFLOT | Secrétaire général |
| Eric DENOUX | Directeur du groupe SUD YVELINES | Lionel LE DEZ | Secrétaire général |

| | | | |
|-----------------|---|-------------------|--------------------------------------|
| Laurent PLAS | Directeur de l'ITEDEC | Sabrina FAINELLI | Secrétaire général |
| Michaël ETIENNE | Directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN | Françoise LE PAPE | Responsable de la formation continue |
| Stéphane LE MEN | Directeur de l'INHAC | Brigitte DUCHENE | Secrétaire général |

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 15 juin 2015



Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° 2015160-0019

Signé le mardi 09 juin 2015

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DÉPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

AVENANT N° 1

Arrêté portant subdélégation de signature par Monsieur André SANCHEZ directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice modifié relatif à l'organisation du ministère de la Justice, modifié par le décret n° 2010-1667 du 29 décembre 2010 ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2014 du ministère des finances et des comptes publics fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 31 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 1er juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 27 novembre 2014 portant nomination de Monsieur André SANCHEZ, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

Vu l'arrêté n° 2015091-0015 du 1^{er} avril 2015 de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur André SANCHEZ, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

Article premier : Les articles 3, 5, 6 et 7 de l'arrêté n° 2015093-0001 du 03 avril 2015 sont modifiés comme suit ;

« **Article 3** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer tous les actes de gestion des deniers publics dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics dans la limite de leurs attributions :

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Nadine PICQUET, chef d'établissement ;

Centre pénitentiaire de Fresnes

- M Stéphane SCOTTO, chef d'établissement ;

Le reste sans changement. »

« **Article 5** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande), de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 :

Maison d'Arrêt des Yvelines (MA Bois d'Arcy)

- Mme Chloé GARDENAL, intérim du chef d'établissement ;
- Mme Ghislaine ROZENFARB, directrice des services pénitentiaires
- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances ;

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- M Jimmy DELLISTE, chef d'établissement ;
- M Ivan GOMBERT, adjoint au chef d'établissement ;

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Cathy CHRISTOPHE, intérim du chef d'établissement ;
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances ;

Centre pénitentiaire sud francilien

- M Arnaud SOLERANSKI, chef d'établissement ;
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Julie JOUBLOT, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris

- M Patrick MADIGOU, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Houria SELKIM, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- Mme Nicole BRETON, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Marie-Rolande MARTINS, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Muriel BADREDDINE, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines

- M François TOUTAIN, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Bathilde GROH, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Claudette RANDRIANARISON, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne

- Mme Nelly OLIVEIRA, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Sandrine ROSSI, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Emmeline TRANAKIDIS, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M Alain FAJER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Annie MUGNIER-POLLET, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme Josiane CLERICI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Dominique PERRAULT, adjointe à la directrice des services pénitentiaire d'insertion et de probation ;
- Mme Delphine DUBURCH, responsable administrative ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- M Claude CHARAMATHIEU, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M Philippe CATHERINE, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Delphine TREIS, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- Mme Géraldine BLIN, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M Claude BISCHOFF, adjoint à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Nicole CLEMENT, responsable du budget et des finances ;

Le reste sans changement.

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article. »

« **Article 6** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaire, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Centre de Semi Liberté de Gagny

- M Elphege ZAMBA, chef d'établissement ;
- M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement
- Mme Line GIGAN, économat ;

Le reste sans changement. »

« **Article 7** : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée

aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'état (signature du bon de commande) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

Maison d'Arrêt des Yvelines (MA Bois d'Arcy)

- Mme Chloé GARDENAL, intérim du chef d'établissement ;
- Mme Ghislaine ROZENFARB, directrice des services pénitentiaires
- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances ;

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- M Jimmy DELLISTE, chef d'établissement ;
- M Ivan GOMBERT, adjoint au chef d'établissement ;

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Cathy CHRISTOPHE, intérim du chef d'établissement ;
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances ;

Centre pénitentiaire sud francilien

- M Arnaud SOLERANSKI, chef d'établissement ;
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Julie JOUBLOT, responsable du budget et des finances ;

Le reste sans changement.

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire). »

Article 2 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 3 : L'arrêté n° 2015093-0001 du 03 avril 2015 est modifié par le présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 9 juin 2015

Le Directeur Interrégional des services
pénitentiaires de Paris

Le Directeur Interrégional
des Services Pénitentiaires de PARIS

André SANCHEZ

